



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 8 mars 2023 à 8h

Siège de la CC Moselle et Madon

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** _ Laurent **DIEZ** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Sandrine **LAMBERT** _ Filipe **PINHO** _ Richard **RENAUDIN** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Benoit **SKLEPEK** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Gilles **JEANSON** _ Daniel **LAGRANGE** _ Patrick **POTTS** _ Pascal **SCHNEIDER**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	2 mars 2023
<u>Date d'affichage</u> :	14 mars 2023
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	11
<u>Nombre de votants</u> :	11
<u>Secrétaire de séance</u> :	Dominique GOEPFER

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 1^{er} février 2023

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2023_ 35	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – janvier et février 2023
2023_ 36	Eau - assainissement	Facture d'eau - dégrèvement
2023_ 37	Transports	Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions
2023_ 38	Commande publique	Centre Ariane – Transfert de la convention d'occupation de l'ADTL
2023_ 39	Commande publique	Approbation d'une convention d'occupation précaire avec l'association OCEAN
2023_ 40	Commande publique	Centre Ariane – Avenant à la convention d'occupation de l'association CLCV
2023_ 41	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Avenant à un bail commercial
2023_ 42	Commande publique	Sécurisation en eau potable - Consultation de maîtrise d'œuvre
2023_ 43	Finances	Programmation culturelle – demande de subvention
2023_ 44	Commande publique	Liaisons cyclables - Etudes de maîtrise d'œuvre pour la création d'une piste cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et Brabois Forestière

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Dominique GOEPFER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 1^{er} février 2023

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2023_35

Rapporteur :
Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat - attribution des aides – janvier et février 2023

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de ses séances du 9 janvier et 13 février 2023.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément aux tableaux ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse						Montant des devis(€ TTC)			
2022 - RT 01	PB	SCI KENO Sefik AJDARPASIC 100 rue Jean Jaurès 54230 NEUVES MAISONS	Rénovation globale 3 RT	OPAH CCMM	BATIFRANCE 54230 NEUVES MAISONS	OUI	Log 1 : 73% Log 2 : 64% Log 3 : 83%	201 569 €	179 187 €	09/01/2023	4 500 € (3x 1500 €)
		Adresse du bâtiment : 37 bis rue Cap Caillon 54230 NEUVES MAISONS						221 726 €			

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse						Montant des devis(€ TTC)			
2023 - RT 02	TM	SIMONIN Karen	PAC air/ eau + isolation rampants + combles perdus	OPAH CCMM	PAC : JEROME HUSSON 54230 CHALIGNY	OUI	36%	24 358,00 €	24 358 €	13/02/2023	2 000,00 €
		63 rue Pierre et Marie Curie			Isolation : RENOFRANCE 54210 VILLE EN VERMOIS			25 749,00 €			
		54550 PONT ST VINCENT									
2023 - RT 03	TM	GODFROY Sylvain	chaudière gaz + ITE + isolation plancher bas	OPAH CCMM	PAC : CCR SAINTOIS 54330 OMELMONT	OUI	38%	42 348,00 €	35 000 €	13/02/2023	2 000,00 €
		504 rue Edmond Pinlier			ITE : ENDUEST 54425 PULNOY			44 678,00 €			
		54230 CHALIGNY			Isolation : CHASSERIAUX HABITAT 54230 CHALIGNY						
2023 RT 04	TM	GONCALVES Léa	ITE + isolation combles perdus	OPAH CCMM	ITE : SNB 54180 HEILLECOURT	OUI	65%	24 280,00 €	24 280 €	13/02/2023	2 000,00 €
		38 rue Jacques Callot			Combles : MD BATIMENT 54115 SAULXEROTTE			25 615,00 €			
		54550 BAINVILLE SUR MADON									

DÉLIBÉRATION N° 2023_36

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Facture d'eau - dégrèvement

Sur proposition de la commission eau-assainissement du 6 février 2023, le bureau est invité à se prononcer favorablement sur le dégrèvement suivant :

Adresse	Objet	Dégrèvement
25586 – ALFA TECHNOLOGIES SAS 39 Allée Louis Martin 54230 NEUVES MAISONS	Fuite sur canalisation	214 m3 sur les redevances assainissement

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le dégrèvement ci-dessus.

DÉLIBÉRATION N° 2023_37

Rapporteur :
Sandrine LAMBERT - Vice-présidente chargée des mobilités actives

Objet :
Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions

Par délibération du conseil communautaire réuni le 20 janvier 2022, le bureau communautaire a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides à l'acquisition de vélos et accessoires et aides à la révision de vélos.

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution de ces aides après l'avis consultatif de la commission dédiée réunie lors de sa séance du 30 janvier 2023.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément au tableau joint en annexe.

N°	Date	Civilité	Nom (Court)	Commune	Vélo		Révision		Accessoires nécessaires n°		Accessoires nécessaires n°		Accessoires nécessaires n°		Sous-Total Accessoires - Montant aide	Montant de l'aide (Théorique)	Commentaires	Avis commission	Montant de l'aide versé en excédent
					Fournisseur	Montant aide	Montant	Montant aide	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant					
236	21/11/2022	Monsieur	P	CHAVIGNY		175,00 €	0,00 €							0,00 €	175,00 €	Aucun	Favorable	175,00 €	
237	21/11/2022	Madame	G	MAIZIERES	DECAHLON	199,75 €	0,00 €							0,00 €	199,75 €	Aucun	Favorable	199,75 €	
238	24/11/2022	Monsieur	V	CHAVIGNY	3W SPORTS	175,00 €	0,00 €	65,98 €						32,99 €	207,99 €	- 15,99 € = Ciller Jaune 49,99 € = casque	Favorable	207,99 €	
239	25/11/2022	Madame	B	XEUILLEY	LOISI BIKE METZ	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
240	29/11/2022	Monsieur	R	RICHARDMÉNIL		0,00 €	50,00 €							0,00 €	50,00 €	Aucun	Favorable	50,00 €	
241	30/11/2022	Madame	G	NEUVES MAISONS	INTERSPORT ESSEY LES NANCY	175,00 €	0,00 €							0,00 €	175,00 €	Aucun	Favorable	175,00 €	
242	30/11/2022	Madame	M	CHAVIGNY	DECAHLON	200,00 €	0,00 €	181,00 €						50,00 €	250,00 €	6 accessoires : aucun éligible	Favorable hors accessoires	200,00 €	
243	01/12/2022	Madame	B	CHALIGNY	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €	47,89 €						23,95 €	223,95 €	2 accessoires : aucun éligible (Porte Bagages et son adaptateur)	Favorable hors accessoires	200,00 €	
244	02/12/2022	Madame	M	FROLOIS	CULTURE VELO NANCY	200,00 €	0,00 €	49,98 €						24,99 €	224,99 €	- 14,99 € = Coupe Vent 34,99 € = éclairage arrière	Favorable	224,99 €	
245	04/12/2022	Monsieur	M	PIERREVILLE	CULTURE VELO NANCY	200,00 €	0,00 €	215,45 €						50,00 €	250,00 €	- 139,00 € = Casque + 76,45 € = pantalon course	Favorable hors pantalon	250,00 €	
246	06/12/2022	Monsieur	G	NEUVES MAISONS	DECAHLON	200,00 €	0,00 €	76,00 €						36,00 €	236,00 €	- 17 € = Gants + 59 € = Casque	Favorable achat casque uniquement	229,50 €	
247	06/12/2022	Madame	B	MARON	DECAHLON	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
248	11/12/2022	Madame	M	CHALIGNY	INTERSPORT	150,00 €	0,00 €	72,98 €						36,49 €	186,49 €	2 accessoires : aucun éligible (bonnet + Pantalon)	Favorable hors accessoires	150,00 €	
249	12/12/2022	Monsieur	T	SEXEY AUX FORGES	DECAHLON	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
250	16/12/2022	Madame	J	XEUILLEY	INTERSPORT ESSEY	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
251	16/12/2022	Monsieur	K	VIERNE	CULTURE VELO	200,00 €	24,50 €	157,00 €						50,00 €	274,50 €	- 6 accessoires : 2 non éligibles (Gants à 30 € + Garde boue à 24 €)	Favorable hors gants et garde boue	274,50 €	
252	19/12/2022	Madame	F	MESSIN	DECAHLON	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
253	19/12/2022	Monsieur	G	NEUVES MAISONS	Norauto	199,75 €	0,00 €							0,00 €	199,75 €	Aide déjà versé au dossier 100 même adresse (attestation hébergement) / Commune bancaire différents	Défavorable	0,00 €	
254	19/12/2022	Monsieur	G	BAINVILLE SUR MADON	EURL CYCLES DU BARROIS	200,00 €	50,00 €	319,00 €						50,00 €	300,00 €	- 319 € = pièces détachées	Favorable hors accessoires	250,00 €	
255	21/12/2022	Monsieur	C	CHALIGNY	OVELO CYCLES SARL	200,00 €	0,00 €	29,74 €						14,87 €	214,87 €	- 29,74 € = Eclairage	Favorable	214,87 €	
256	23/12/2022	Monsieur	J	FLAVIGNY SUR MOSELLE	3W SPORTS	175,00 €	0,00 €	137,97 €						50,00 €	225,00 €	- 39,99 € = Casque, reste non éligible	Favorable achat casque uniquement	194,99 €	

N°	Date	Civilité	Nom (Cogn)	Commune	Vélo		Révision		Accessoires n°	Sous-Total Accessoires	Montant de l'aide (Théorique)	Commentaires	Avis commission	Montant de l'aide arrêté en exécutif					
					Fournisseur	Montant aide	Montant aide	Montant											
257	26/12/2022	Monsieur	J	NEUVES MAISONS	DECATHLON	1 997,5 €	0,00 €							0,00 €	1997,5 €	Aucun	Favorable	1997,5 €	
258	26/12/2022	Monsieur	G	CHALIGNY	GO SPORT	1 47,50 €	0,00 €	106,00 €						50,00 €	197,50 €	Aucun	Favorable	197,50 €	
259	28/12/2022	Monsieur	D	THEOD	CULTURE VELO	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Dossier S6 (même adresse) avait sollicité aide mais refusé pour cause d'antériorité de la facture par rapport mise en place dispositif	Favorable	200,00 €	
260	29/12/2022	Monsieur	S	PONT SAINT VINCENT	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
261	29/12/2022	Monsieur	G	RICHARDMENIL	SA MADOLEN	124,98 €	0,00 €							0,00 €	124,98 €	Aucun	Favorable	124,98 €	
262	29/12/2022	Monsieur	G	FLAVIGNY SUR MOSELLE	DECATHLON	200,00 €	0,00 €	151,44 €						50,00 €	250,00 €	Aucun	Favorable	250,00 €	
263	30/12/2022	Monsieur	T	FLAVIGNY SUR MOSELLE	3W SPORTS	175,00 €	0,00 €	55,13 €						27,57 €	202,56 €	7 accessoires : aucun éligible	Favorable hors accessoires	175,00 €	
264	02/01/2023	Monsieur	B	CHALIGNY	ORO BIKE 39,23	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
265	02/01/2023	Monsieur	B	CHALIGNY	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
266	04/01/2023	Monsieur	L	SEXY AUX FORGES	3W SPORTS	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
267	12/01/2023	Monsieur	S	FROLOIS	DECATHLON	200,00 €	0,00 €	51,47 €						25,74 €	225,74 €	- 34,99 € = Casque, reste non éligible	Favorable achat casque uniquement	217,50 €	
268	13/01/2023	Monsieur	I	RICHARDMENIL	3W SPORTS	175,00 €	0,00 €							0,00 €	175,00 €	Aucun	Favorable	175,00 €	
269	13/01/2023	Monsieur	T	CHALIGNY	CULTURE VELO NANCY	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
270	16/01/2023	Monsieur	S	CHALIGNY	BOUTCYCLE	200,00 €	0,00 €							0,00 €	200,00 €	Aucun	Favorable	200,00 €	
271	16/01/2023	Monsieur	M	NEUVES MAISONS	3W SPORTS	72,50 €	0,00 €	15,00 €						7,50 €	80,00 €	- 1,5 € = Casque	Favorable	80,00 €	
272	17/01/2023	Monsieur	F	MARON	DECATHLON	200,00 €	0,00 €	97,00 €	47,82 €					50,00 €	250,00 €	- 68 € = Casques + 22 € = éclairage, reste non éligible	Favorable achat casque et éclairage	245,00 €	
273	19/01/2023	Monsieur	F	RICHARDMENIL	DECATHLON	200,00 €	0,00 €	30,00 €	33,00 €	12,00 €	21,81			37,50 €	287,50 €	Aucun accessoire éligible	Favorable hors accessoires	250,00 €	
274	19/01/2023	Monsieur	A	NEUVES MAISONS	DECATHLON	1 48,50 €	0,00 €	49,00 €						24,50 €	193,00 €	- 35 € = Casque, reste non éligible	Favorable achat casque uniquement	186,00 €	
275	20/01/2023	Monsieur	W	RICHARDMENIL	PASSION IT	200,00 €	0,00 €	750,00 €						50,00 €	250,00 €	- 750 € porte vélo	Favorable hors porte-vélo	200,00 €	

DÉLIBÉRATION N° 2023_38

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique et des transports

Objet :

Centre Ariane – Transfert de la convention d'occupation de l'ADTL

L'Agence de Développement Terres de Lorraine (ADTL) est titulaire d'une convention d'occupation de locaux au sein du centre d'affaires Ariane à Neuves-Maisons.

Par acte en date du 18 novembre 2022 l'Agence de Développement Terres de Lorraine a transmis au profit du Pays Terres de Lorraine, l'universalité de son patrimoine.

Cette fusion entraîne le transfert, au profit du Pays Terres de Lorraine, de la convention d'occupation (et de ses avenants successifs) conclu le 27 avril 2005 entre la CCMM et l'Agence de développement du Sud Nancéien (ADSN) devenue depuis « Agence de développement Terres de Lorraine ».

Le transfert de la convention d'occupation au profit du Pays Terres de Lorraine, est constaté au 1er janvier 2023.

Le bureau communautaire est invité à approuver l'avenant n°8 marquant ce transfert.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°8 à la convention d'occupation conclue avec l'Agence de Développement Terres de Lorraine (ADTL) approuvant le transfert de celle-ci au Pays Terres de Lorraine,

- **autorise** le président à signer l'avenant n°8 et toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2023_39

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique et des transports

Objet :

Approbation d'une convention d'occupation précaire avec l'association OCEAN

L'association OCEAN était occupante d'anciens bâtiments communautaires (centre de formation de l'INRS, bâtiment BIHR) pour la préparation de chars de la St Nicolas.

Suite à la déconstruction de ces bâtiments, l'association a occupé en 2022 le hangar à Pont Saint Vincent longtemps loué par les Transports VARNIER. Une nouvelle demande a été faite par l'association pour l'année 2023 pour s'achever au 31 janvier 2024. Le loyer est à titre gracieux, seules les charges seront payées par l'association.

Le bureau communautaire est invité à approuver la convention d'occupation précaire.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'occupation précaire avec l'association OCEAN à compter du 1^{er} février 2023.

DÉLIBÉRATION N° 2023_40

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique et des transports

Objet :

Centre Ariane – Avenant à la convention d'occupation de l'association CLCV

L'association locale Consommation, Logement et Cadre de Vie du bassin de Neuves-Maisons (CLCV) est implantée au centre Ariane depuis 2016. Suite au développement d'une entreprise locataire, il lui a été proposé d'occuper un autre bureau à un niveau inférieur (niveau 2) pour la même surface de 20 m².

Le bureau communautaire est invité à approuver l'avenant n°2 à la convention d'occupation, qui ne génère aucune autre modification que le changement de bureau.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°2 à la convention d'occupation en date du 27 novembre 2015 conclue avec l'association CLCV,

- **autorise** le président à signer l'avenant n°2 et toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2023_41

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique et des transports

Objet :

Centre Ariane – Avenant à un bail commercial

La société GEXPLORE, installée au centre Ariane depuis 2018, exerce des activités d'exploration minérale, de prospection géologique, d'expertise et de recherche dans ces domaines. Au regard de son développement, elle souhaite ajouter un bureau supplémentaire de 20 m² à son bail portant la surface totale occupée à 140 m².

Le bureau communautaire est invité à approuver l'avenant n°6 à son bail commercial.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°6 au bail commercial en date du 20 août 2018 conclu avec l'entreprise GEXPLORE, pour une occupation supplémentaire du bureau n°46 à compter du 1^{er} mars 2023 et rappelle les éléments résultants du bail et des avenants :

- Locaux occupés au niveau 4 : Bureaux **41** (25 m²), **42** (20 m²), **43** (20 m²), **45** (30 m²) et **46** (20 m²)
- Locaux occupés au niveau 3 : Bureau **31** (25 m²)
- Loyer : 952,40 € HT mensuels
- Avance sur charges : 420 € mensuels

- **autorise** le président à signer l'avenant n°6 et toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2023_42

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Sécurisation en eau potable - Consultation de maîtrise d'œuvre

Les orientations approuvées par le conseil en décembre 2022 en matière d'eau et d'assainissement prévoient la réalisation de travaux de sécurisation en eau potable. Dans ce cadre, les 7 opérations suivantes ont notamment été identifiées :

- Opération 1 : Liaison de sécurisation entre Sexey-aux-Forges et Maron,
- Opération 2 : Liaison de sécurisation entre Flavigny-sur-Moselle et Richardménil,
- Opération 3 : Liaison de sécurisation entre Maizières et Bainville-sur-Madon,
- Opération 4 : Liaison de sécurisation entre Marthemont et Thélod,
- Opération 5 : Liaison de sécurisation de l'usine de Messein,
- Opération 6 : Liaison de sécurisation entre les rues du Château et Joliot Curie à Messein,
- Opération 7 : Liaison de sécurisation entre Frolois et Flavigny-sur-Moselle.

Ces travaux de sécurisation du système d'alimentation en eau potable concernent la création d'interconnexions de secours entre les différentes communes, pour que chaque commune dispose à terme de 2 solutions d'alimentation. Ils portent sur la mise en place d'équipements (canalisations, ouvrages de régulation) et le raccordement des nouveaux équipements aux réseaux existants. Ces

travaux sont estimés à 1 700 000 € HT. Ce chiffrage sera à confirmer par le maître d'œuvre retenu.

Il est proposé de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre et d'autoriser le président à signer le marché.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à 7 liaisons de sécurisation en eau potable sur le territoire, estimé à 70 000 euros HT, suite à la consultation à lancer.

DÉLIBÉRATION N° 2023_43

Rapporteur :
Richard RENAUDIN - Vice-président chargé de la culture

Objet :
Programmation culturelle – demande de subvention

Dans le cadre de sa politique culturelle, la communauté de communes développe une programmation et des actions culturelles à la Filoche, dans le réseau de médiathèques, dans les communes et au sein de structures partenaires, avec l'ambition de réduire les inégalités en facilitant l'accès de tous à toutes les formes de culture.

Cette programmation variée, qui s'étend sur tout l'année, est multi-partenariale (partenaires de l'éducation populaire, éducation nationale, compagnies et artistes locaux, associations socio-culturelles, structures travaillant avec les publics fragiles...).

Trois cycles thématiques composent la programmation 2023, ce qui représente une centaine d'actions proposées au tout public et aux publics cibles (scolaires, personnes âgées, en situation de handicap, adolescents...):

- Le cycle COSMOS qui se déroulera de février à avril abordera la question de l'immensité de l'espace, de la relation de l'homme à l'univers et des progrès de la recherche scientifique dans ce domaine.
- De mai à juillet, la belle saison sera l'occasion de laisser libre cours à ses envies. Avec QUARTIER LIBRE, l'équipe des services culturels prépare un programme qui laissera la part belle au théâtre de rue, aux expériences en plein air, sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, en partenariat avec les associations locales, au plus près des habitants.
- De septembre à décembre, c'est l'ESPAGNE qui sera à l'honneur à travers un cycle qui abordera sa culture, sa langue, ses habitants, son image et les relations que ce pays entretient avec la France.

Pour permettre la réalisation de ces projets dont le coût total s'élève à 32 300 €, une demande de subvention à hauteur de 6500 € est sollicitée auprès du département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif Appui aux territoires 54.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** une subvention d'un montant de 6500 € auprès du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle pour la réalisation de la programmation culturelle 2023.

DÉLIBÉRATION N° 2023_44

Rapporteur :

Sandrine LAMBERT - Vice-présidente chargée des mobilités actives

Objet :

Liaisons cyclables - Etudes de maîtrise d'œuvre pour la création d'une piste cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et Brabois Forestière

Dans le cadre de sa compétence mobilités actives, la CCMM souhaite mettre en place une voie partagée (cyclistes / piétons) entre la gare de Neuves-Maisons et Brabois Forestière afin de créer une connexion avec les pistes cyclables de la Métropole du Grand Nancy.

Suite à l'étude de faisabilité, une mission de maîtrise d'œuvre doit être confiée à un prestataire pour les études de création de nouveaux tronçons en site naturel et la sécurisation sur voirie communale.

Ces études sont estimées à 54 700 € HT (de la phase PROJET à la réception des travaux).

Il est proposé d'autoriser le président à signer le marché.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une piste cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et Brabois Forestière pour un montant de 54 700 euros HT.

La secrétaire,

Dominique GOEPFER



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2023_ 35	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – janvier et février 2023
2023_ 36	Eau - assainissement	Facture d'eau - dégrèvement
2023_ 37	Transports	Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions
2023_ 38	Commande publique	Centre Ariane – Transfert de la convention d'occupation de l'ADTL
2023_ 39	Commande publique	Approbation d'une convention d'occupation précaire avec l'association OCEAN
2023_ 40	Commande publique	Centre Ariane – Avenant à la convention d'occupation de l'association CLCV
2023_ 41	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Avenant à un bail commercial
2023_ 42	Commande publique	Sécurisation en eau potable - Consultation de maîtrise d'œuvre
2023_ 43	Finances	Programmation culturelle – demande de subvention
2023_ 44	Commande publique	Liaisons cyclables - Etudes de maîtrise d'œuvre pour la création d'une piste cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et Brabois Forestière